

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 11

Artikel: Association Juste Olivier
Autor: Olivier, Juste
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203183>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Association Juste Olivier.

Le comité de l'association Juste Olivier adresse au public l'appel suivant :

Le 17 février 1905 une réunion publique, convoquée dans la salle du Conseil communal de Lausanne, a élu un comité chargé d'organiser la célébration du centenaire de notre grand poète national Juste Olivier.

M. Marc Ruchet, conseiller fédéral à Berne, a bien voulu accepter la présidence d'honneur de ce comité. M. C. Decoppet, conseiller d'Etat à Lausanne, le préside effectivement. De nombreuses adhésions lui sont parvenues des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève. Il a été déjà décidé :

1^o De faire placer des plaques commémoratives et artistiques à Eysins, village natal d'Olivier, et à Gryon, son séjour de prédilection, pour le 18 octobre 1907, date du centième anniversaire de la naissance du poète ; 2^o de constituer un fonds en vue de faire élever plus tard, à Lausanne, un monument plus considérable ; 3^o d'ouvrir une campagne de conférences destinées à faire connaître au public de nos villes et de nos campagnes l'œuvre si riche et si variée du patriote dont le rêve était « de faire parler le génie caché dans tous les lieux qu'il aimait. »

Pour intéresser à son œuvre un plus grand nombre de personnes, le comité d'initiative, dans sa séance du 17 février 1906, a décidé de fonder une Association Juste Olivier.

Tous les admirateurs et toutes les admiratrices d'Olivier, tous les Suisses romands ou allemands, les étrangers, même, qui lui sont reconnaissants de nous avoir révélé par la poésie et par l'histoire les beautés inconnues de notre pays, tiendront à honneur de s'associer à l'hommage qui doit être rendu l'année prochaine à sa mémoire.

Une cotisation annuelle de 2 francs, ou un versement unique de 50 francs au minimum, permettra à chacun de collaborer, dans la mesure de ses forces, à cette œuvre de justice et de réparation.

Plus que jamais il convient à notre époque de resserrer les liens qui nous unissent dans l'amour du sol natal, dans l'admiration de notre belle nature et dans le culte de nos traditions nationales. Juste Olivier a été le chanfre inspiré de nos campagnes, de notre lac, de nos montagnes, de notre peuple et de notre liberté. Vous voudrez certainement contribuer à lui élever un monument digne de lui.

Nous avons donc l'honneur de vous demander d'adhérer à l'Association qui portera son nom, et de retourner dans ce but le bulletin inséré en quatrième page de ce journal, au caissier de l'association, M. Henri Bersier, bibliothécaire cantonal, à Lausanne.

L'utilité de l'histoire.

Un professeur de théologie disait à un de ses collègues de la Faculté d'histoire : « Je puis me vanter de savoir sur le bout du doigt tous les noms des personnages de l'Ancien et du Nouveau-Testament, ainsi que la date de tous les événements bibliques ; eh bien ! le croiriez-vous, je m'embrouille perpétuellement quand on me demande l'âge d'un de mes neuf enfants. »

— Moi, repartit le professeur d'histoire, j'ai adopté un petit système qui fait que je m'y reconnais toujours. Ainsi, j'ai trouvé que mon fils

ainé est venu au monde 2300 ans après Socrate ; que mon deuxième garçon est né 2000 ans, jour pour jour, après que Tiberius Gracchus eût déposé le tribun Octavius ; qu'Emilie, ma fille cadette, aurait 1500 ans si elle avait assisté au début de la grande migration des peuples ; que ma chère femme enfin naquit 1800 ans après la mort de Tiberius César. Comme vous le voyez, c'est excessivement simple.

La belle affaire ! — Dis-voï, Daniet, as-tu lu, dans les papiers, cette vieille Espagnole qui a cent vingt-cinq ans ?

— Ouai ! je dis pas. Mais c'est pas une affaire ! Si mon grand-père — tu sais bien, l'Antoine du moulin, — n'était pas mort y a quelques années, il aurait à présent cent deux ans. Ouai ! cent deux !

A la 4^e page. — Annonce trouvée, l'autre jour, dans un de nos journaux romands :

« Drapeaux pour sociétés sans coutures, en toutes nuances et dimensions, et décorations en tous genres ; vingt-huit ans de succès dans cette spécialité ; dessins et prix expédiés franco. »

Trimardeur vingtième siècle.

Sur le poussier blanc des routes,
Sac au dos, trique à la main,
Chemineau va son chemin,
Chemineau truchant des croûtes.

Pied en sang et front en eau,
Ah ! chemine, chemineau !

La graisse point ne le charge :
Il n'a rien dans son bedon
Qui rentre sous le cordon
De sa culotte trop large.

Ainsi chante le poète Richepin, mais son *chemineau* est un rêve littéraire ; ce brave homme intelligent, laborieux, honnête et bienfaisant, dont le seul défaut est un amour exagéré du grand air, du grand soleil et des grandes routes, est une création purement idéale, la réalité est toute autre.

De même les braves « compagnons » qui, au siècle passé faisaient leur tour de France ou d'Allemagne en travaillant, ne sont plus guère qu'un souvenir. L'apprentissage fini, ils prenaient le grand chemin, sac au dos, bâton en main, et s'en allaient gaîment vers quelque cité industrielle pour s'y perfectionner, et leur instruction professionnelle terminée, ils rentraient au pays.

Ces mœurs sont lointaines. Aujourd'hui, le trimardeur n'a d'autre métier que de trimarder. Il ne cherche ni travail ni emploi, il voyage aux frais du prochain. Philosophe, il a résolu le problème de la vie heureuse. Ce n'est point un dément, et il ne le faudrait pas confondre avec ces malheureux atteints de folie ambulatoire et qui vont droit devant eux, poussés par une force irrésistible, obéissant à une pensée délirante, vaguant sans répit — tel le juif-errant de la légende — à la recherche d'un bien chimérique, d'une panacée miraculeuse, ou à la conquête de quelque pays de cocagne, décollant de lait et

de miel. Ceux-là n'ont d'autre guide que la fantaisie et l'égarément de leur cerveau. Ont-ils même un but ? Rêvent-ils un idéal ? Qui le dira ?

Mais le trimardeur pratique est bien différent. Son but, c'est vivre, tout simplement : boire, manger, dormir et le reste... sans bourse délier et, surtout, sans labour aucun. « Tirer le pied de biche » pour mendier à droite et à gauche ; loger dans les postes de police pour économiser les quelques sous récoltés et les consacrer ensuite aux chopines et aux cartes ; profiter de toutes les aubaines, honnêtes ou pas ; bref, réaliser avec art le parasite social, telle est l'œuvre du chemineau contemporain.

Avec art, ai-je dit ? L'expression n'a rien d'excessif. N'est pas bon trimardeur qui veut. Le diplôme ne s'obtient qu'à la suite de longues études et de nombreuses expériences, parfois pénibles. Il faut avoir beaucoup « rôdé », beaucoup vu et beaucoup retenu. Le trimardeur en voyage observe et note en sa mémoire les « qualités » des étapes. J'en connais un qui eût pu rédiger l'*Almanach des Châteaux de France*. Le pays lui était familier sous tous les rapports et, en particulier, sous celui de la mendicité. Tel village est bon, tel autre médiocre, tel autre mauvais. Tel curé donne quatre sous, tel autre donne des vivres, tel autre des bons de soupe. Ce gaillard énumérait par leur nom les riches fermiers, les châtelains généreux, les domesticités complaisantes. Il savait les chiens enchaînés et les chiens sans attaches. Il indiquait les gendarmes compatissants et les gendarmes rigides.

Lorsque je rencontrai cet intrépide voyageur, il revenait d'un tour en France, en Espagne, en Italie. Deux ans durant, il avait couru les grands chemins sans « battre un coup ». Et, de ce vagabondage ininterrompu, il gardait certains souvenirs, des souvenirs du ventre, surtout.

— Mauvais pays, la Provence ; on n'y mange pas, mais pour le vin, c'est comme l'Espagne, bigrément chouette... Quatre sous le litre... Les gens vous le donnent pour rien quand on chine... Pour ça, c'est coquet... J'en eu posé deux cuites par jour... Seulement, rien à boulotter... Ils gardent leur pain, ces rosses-là. Et puis, pour coucher, rien de fait... Les paysans n'hébergent pas. En Espagne non plus, mais on y mange... On ne vous refuse pas un bout de pain qu'on vous tend comme ça, en ouvrant à peine la porte... Et qu'il faut se dépêcher de le prendre si on ne veut pas se faire pincer les doigts... Aye donc !... Avec ça, des sardines, du sel... C'est commun ; les épiciers en donnent, les paysans aussi... En Italie, on couche dans les fermes... Les gens sont pauvres, mais pas méfiants... Quant à la Suisse, hum ! voilà. Ça dépend des cantons. Vaud n'est pas mauvais... Il y a les pasteurs...

A cette idée, il riait. Sa liste d'ecclésiastiques était fort complète. Trois fois il avait « tapé » le même avec la même histoire : sortie d'hôpital, sans le sou, femme dans la misère, enfants sans souliers et sans pain ; trouverait du travail à Neuchâtel, mais n'a pas d'argent pour prendre